BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Auvergne - Rhône-Alpes et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est

Décision n° 3617 du 14 janvier 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est

NOR: INTJ1600310S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Auvergne - Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 93064 du 3 décembre 2015 (NOR: INTJ1525433S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er février 2016:

Cichy, Alain Nigend: 152 057 Numéro de livret de solde: 5 289 747

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er février 2016:

Colomb, Fabrice Nigend: 186 805 Numéro de livret de solde: 8 038 216

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er février 2016:

Prinet, Jean-ChristopheNigend : 318 795Numéro de livret de solde : 8 092 698Beziau, BertrandNigend : 239 186Numéro de livret de solde : 8 087 277Durand, JulienNigend : 203 624Numéro de livret de solde : 8 059 053

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 janvier 2016.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie d'Auvergne - Rhône-Alpes et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est, C. Dupouy